

A retenir



Abonnez vous aux
éditions Midi-Pyrénées
du BSV

www.bsv.mp.chambagri.fr

MILDIU

Les symptômes sont visibles et les conditions climatiques incitent à une grande prudence.

BLACK-ROT

Des contaminations sont possibles à chaque pluie.

OÏDIUM

Période de risque en cours et conditions climatiques favorables. Restez vigilants

BOTRYTIS

La chute des capuchons floraux est rendus difficiles par la succession de pluies. Soyez prudents

Annexe : Message réglementaire Flavescence dorée 2016

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

MÉTÉO

Prévisions du 15 au 20 juin 2016

	Mer 15	Jeu 16	Ven 17	Sam 18	Dim 19	Lun 20
Températures	13 21	13 20	11 22	12 20	13 21	13 24
Tendances						

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Directeur de publication :

Denis CARETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées
BP 22107 - 31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

STADES PHENOLOGIQUES

	Vallée Ouest	Vallée Est	Plateau
Merlot Malbec	23 - 25	21 - 23	19 - 21 (23)

Les conditions climatiques ont généré des problèmes d'asphyxie racinaire sur le plateau.

Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz):

19 : tout début de floraison

21 : 10-25 % de floraison

23 : Pleine floraison – 50 % de

chute des capuchons

25 : fin de floraison



*Stade 23:Floraison
50 % chute
capuchons*

Photos IFV

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

On relève une sortie de nouvelles taches de mildiou fraîches toujours à peine sporulantes que ce soit sur TNT ou sur parcelles classiques. Sur des situations particulières en termes de gestion du risque, la présence de symptômes est assez régulière et dépasse 15% de ceps. Néanmoins, les taches de mildiou restent globalement petites et peu nombreuses (1 à 3 par cep). Ces sorties issues de pluies de fin mai/début juin devraient se poursuivre : surveillez les parcelles car des symptômes sur grappes sont en train d'apparaître.

• **Données de la modélisation** (Potentiel Système : Calcul à partir des données radar : Montayral, Prayssac ; et de stations météo fixes : Anglars, Mercuès, Sauzet).

Situation de J-7 à J : La pression exercée par le mildiou est devenue faible à moyenne selon les secteurs.

Des contaminations de masse ont été modélisées sur tous les secteurs lors des pluies des 10 et 13 juin. Ces contaminations sont particulièrement fortes à Sauzet.

Les taches issues des contaminations des 30-31 mai, 1-2 juin devraient être visibles.

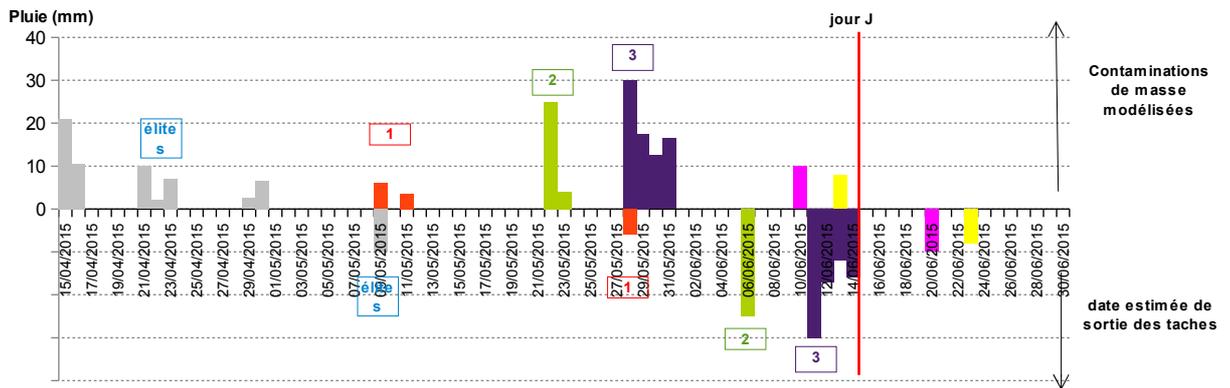
Simulation de J à J+8 : La pression devrait stagner. Sur la majorité des secteurs, des contaminations de masse sont possibles à chaque pluie de 3-4 mm.

Les taches issues des contaminations du 10 juin devraient être visibles autour du 20 juin ; celles du 13 juin, autour du 23 juin.

× **Milvit** (station météo de Mercuès) : Le modèle confirme la nature contaminante des pluies du 10 juin.

Évaluation du risque : Des symptômes sont visibles au vignoble. Au risque de nouvelles contaminations de masse (possibles dès 3-4 mm) s'ajoute le risque de repiquages, les voyants sont au rouge pour les épisodes pluvieux en cours.

Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 13/06/2016 pour la zone Cahors-Lot



Synthèse réalisée à partir des données de Potentiel Système et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :
Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques
La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante
numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

On ne relève pas d'évolution significative des dégâts cette semaine.

Évaluation du risque : La réceptivité des grappes aux contaminations augmente fortement à partir de la floraison et jusqu'à la nouaison. Restez vigilants et surveillez l'évolution de la situation sanitaire dans vos parcelles. En présence de symptômes, la gestion de la maladie est de mise jusqu'à la fermeture et doit être associée à celle du mildiou et de l'oïdium.

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble

On n'observe aucun symptôme sur feuille à ce jour.

Évaluation du risque : La période de sensibilité maximale qui débute à la pré-floraison (stade 17) est atteinte en toutes situations. A partir de ce stade, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture de la grappe.

De plus, les conditions humides de cette semaine sont favorables à l'activité du champignon et incitent à une grande vigilance.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;
- de la climatologie de la campagne ;

- du déroulement de la floraison. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies ;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles. A savoir :
 - la maîtrise de la vigueur,
 - l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon,
 - la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

Situation au vignoble : Les capuchons floraux tombent mal, ils prennent une coloration marron-gris.

Évaluation du risque : Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations sensibles : charge importante, entassement des grappes, ...

Les conditions actuelles (pluies journalières) ne sont pas favorables à une chute rapide des capuchons floraux et le botrytis peut s'installer dans les grappes.

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

- **Situation au vignoble :** Aucune capture cette semaine. Les glomérules sont visibles mais en très faible quantité.
- **Données de la modélisation :** D'après le modèle, le stade de nymphose est enclenché cette semaine. On ne note donc pas de signe de début de deuxième vol pour l'instant.

Données au 13 juin Zone Lot	% adultes	% œufs	% L1	% L2	% L3	% L4	% L5	% nymphe
Mercuès	100 %	100%	100%	100%	100%	97,3%	74,3%	38,10%
Sauzet	100 %	100%	100%	96,4%	81,9%	39,2%	6,1%	0,02%

Évaluation du risque : Procédez à vos contrôles de fin de G1 pour évaluer l'impact de la première génération et anticiper la gestion de la G2. Un dépassement du seuil de nuisibilité implique une gestion précoce de la deuxième génération. Pensez à renouveler vos capsules.

Seuil de nuisibilité : 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences
(hors confusion sexuelle, à moduler en fonction du potentiel de récolte)

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

Éléments de biologie

Les femelles hivernantes regagnent la vigne pour pondre et donner une première génération printanière, généralement peu impactante.

Ce sont les populations larvaires de la génération estivale, apparaissant le plus souvent courant juin, qui peuvent générer les symptômes de grillure pouvant apparaître en cas de forte infestation.

Situation au vignoble

Des larves sont visibles en divers secteurs mais les populations restent très faibles et le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Évaluation du risque : Risque nul pour l'instant.

La surveillance doit se porter sur les populations larvaires de deuxième génération qui seront observables courant juin. **Rappel :** la gestion du



*Cicadelle verte : Adulte (en haut)
1^{er} stade larvaire (en bas)
Photos IFV*

ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

■ **Seuil de nuisibilité (printemps)** : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

① **Mesures prophylactiques** : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

• Situation au vignoble

Les toutes premières éclosions ont été repérées autour du 18 mai en cage d'émergence, puis confirmées par les premières détections de jeunes larves en parcelles.

Dans les cages d'émergence, les éclosions se poursuivent. Généralement cette phase d'éclosion se poursuit sur plusieurs semaines. Au vignoble, ce sont désormais des L3 qui sont visibles dans les populations.

Évaluation du risque : Consultez le message réglementaire en annexe pour connaître les modalités de lutte contre le vecteur de la Flavescence Dorée.



Biologie et description des symptômes

La cicadelle de la flavescence dorée est inféodée à la vigne c'est-à-dire qu'elle ne vit que sur des ceps de vigne. Elle se nourrit en piquant les feuilles de vigne et peut ainsi acquérir le phytoplasme en piquant un cep malade.

Cette cicadelle n'a qu'une seule génération par an. Les œufs éclosent dans le courant du mois de mai pour donner naissance à une larve. Puis cinq stades larvaires se succèdent. Six à huit semaines après les premières éclosions, les premiers adultes apparaissent. La période des éclosions peut être très étalée. Les larves naissent saines mais peuvent rapidement acquérir le phytoplasme si elles se nourrissent sur un cep conta-miné. Un mois plus tard, elles deviennent infectieuses et peuvent transmettre le phytoplasme à d'autres souches. Les nouveaux pieds ainsi contaminés n'exprimeront les symptômes que l'année suivante.

Le prochain BSV Vigne Cahors-Lot paraîtra le mardi 21 juin 2016

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, le Syndicat de Défense des vins AOC Cahors, de Vinovalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.